

LE MAG' DU C.D.O.S 63

Le sport dans le Puy-de-Dôme, j'adore !

Numéro 25 - Novembre 2015

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Alors que vient de s'achever la 8^{ème} édition de la Coupe du Monde de rugby, nous nous sommes rendus au Comité Départemental de rugby pour y rencontrer ses dirigeants. Ceux-ci nous ont présenté les mis-

sions du Comité, leurs objectifs, les qualités de la discipline... le tout avec beaucoup d'enthousiasme.



Dans ce numéro :

Echos des Comités	2
Le C.D.O.S en action	3
Le dossier	4
Infos du CRIB	6

LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME VOUS INVITE À CÉLÉBRER LES 10 ANS DU CRIB !

LE 19 NOVEMBRE 2015 - MAISON DES SPORTS

Dirigeants, venez rencontrer votre OPCA (UNIFORMATION), votre syndicat employeur (CoSMoS), un avocat, un représentant du DLA, un assureur... à l'occasion **des 10 ans du CRIB.**

Au programme : 3 tables-rondes débats et des stands d'informations et d'échanges avec tous les professionnels présents sur les tables-rondes.



Un après-midi d'information et d'échanges dédié à la Vie Associative.

ÉDITO

10 ANS DÉJÀ !



Voilà déjà plus de 10 ans, que ce service du CRIB géré par la Directrice du C.D.O.S du Puy-de-Dôme Chrystelle DUCORNAIT,

vous accueille, vous informe, vous conseille, vous oriente ... au quotidien. Ainsi, chaque année, en moyenne, ce sont plus de 5000

mails et 1000 appels téléphoniques qui sont traités. Plus de 3000 bulletins de paie sont également réalisés, et plus de 200 associations accompagnées

Un service reconnu par tous nos partenaires.

Geneviève SECHAUD

Présidente

- ◆ Premier match de hockey-luges pour l'Arverne Handi Hockey
- ◆ 181 personnes ont randonné à l'occasion de Sentez-vous Sport
- ◆ Présentation du Comité Départemental de Rugby
- ◆ Les 10 ans du CRIB, le programme.
- ◆ Nouvelle aide à l'embauche d'un premier salarié pour les TPE

ECHOS DES COMITÉS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme vous informe **de la disponibilité d'un bureau partagé** dans ses locaux au :

Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine - 63000 CLERMONT-FD

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce bureau (superficie, loyer...).

1^{ER} MATCH DE HOCKEY-LUGES POUR L'ARVERNE HANDI HOCKEY

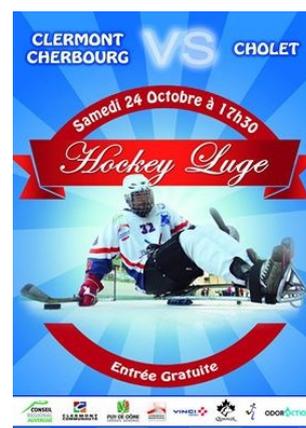
Le 24 octobre 2015 à la patinoire de Clermont-Communauté, a eu lieu le premier match de Hockey-Luges. L'équipe de Clermont-Ferrand, renforcée par cinq joueurs de Cherbourg, a affronté l'équipe de Cholet.

Après l'accueil des équipes et leur installation à l'hôtel, tous les joueurs se sont retrouvés à la patinoire pour un échange amical. À noter que pour certains joueurs de part et d'autre, il s'agissait de leur tout premier match. La partie a été arbitrée par Mr Benoît LOCHU, assisté de Mr Lilian BERRIER et Mr Ewan SMAGGHE.

Ce match à été un agréable moment de convivialité, de sport et d'apprentissage. Malgré la victoire de Cholet 10 à 4, le score ne reflète pas la qualité de jeu fourni devant plus de 100 spectateurs et une quinzaine d'élus politique et sportifs, qui ont apprécié la prestation des deux équipes.



Coup d'envoi du match



À vos agendas !

- ⇒ **Les 10 ans du CRIB : le 19 novembre 2015, Maison des Sports de Clermont-Fd**
- ⇒ **PSC 1 Secourisme : les 17 et 18 novembre 2015 de 19 h à 21 h 30 (60 €)**
- ⇒ **Découvrir Power Point : le 23 novembre 2015 de 18 h 30 à 21 h (10 €)**
- ⇒ **Découverte de la comptabilité avec FacilCompta.asso : le 24 novembre 2015 de 18 h 30 à 20 h 30 (GRATUIT, chèque de caution de 10 €)**
- ⇒ **Connaître la réglementation et les obligations pour un éducateur sportif professionnel ou bénévole : le 8 décembre 2015 de 18 h à 20 h (15€)**
- ⇒ **Cérémonie de présentation des vœux 2016 : le 8 janvier 2016 à 18 h 30, Salle Leclanché de Clermont-Fd**

LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME EN ACTION

181 PERSONNES ONT RANDONNÉ À L'OCCASION DE SENTEZ-VOUS SPORT



Cette randonnée, qui s'est déroulée le dimanche 20 septembre 2015, a été organisée avec le partenariat du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre au départ du Parking de l'Artenium à Ceyrat.

Deux parcours de 5 et 9 km étaient proposés avec ravitaillements et cadeaux offerts à tous les participants.



Une animation stretching au sommet de Montrognon, une initiation à la marche nordique, des lots offerts par la MGEN et une animation sur le thème du ravitaillement par le CRESNA étaient les principales activités proposées autour de la randonnée.

Sentez-vous Sport s'étant déroulé le même week-end que les Journées du Patrimoine, les participants ont eu l'occasion de découvrir le Moulin de la Tranchère et pour les plus chanceux de goûter les pains tout juste sortis du four à bois.



Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme remercie les Comités Départementaux de Randonnée Pédestre et de Gymnastique Volontaire, le CRESNA et la MGEN pour leur participation à la *Randonnée Sentez-vous Sport*.

Rendez-vous en 2016 pour une nouvelle édition de Sentez-vous Sport.



PARENTHÈSE RUGBY À SPORT JEUNES

Dans le cadre de notre partenariat avec le Comité Territorial de Rugby, différentes manifestations 100 % rugby ont été organisées pendant toute la période de la Coupe du Monde de Rugby. Ainsi Sport Jeunes a fait une parenthèse rugby à 5 le **mercredi 28 octobre 2015** avec l'installation d'une grande structure gonflable dédiée par le Comité Départemental de rugby. Retour en images.





LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX !

Pour ce 25^{ème} numéro et quelques jours après la finale de la Coupe du Monde Rugby, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a tout naturellement choisi d'aller à la rencontre du Président du Comité Départemental de Rugby, Gérard BERTIN et d'une partie de son équipe.

ÉCOLE DE RUGBY, ÉCOLE DE LA VIE

LES GRANDES MISSIONS DU COMITÉ

Le rugby est une discipline en pleine évolution et le Comité Départemental travaille dans cette optique d'évolution notamment en orientant les missions de ses commissions sur des projets de développement, de formations, de santé, de sécurité ou encore de performance. L'objectif affiché est alors de gagner en efficacité, en précision pour continuer de développer le rugby et sa pratique dans son ressort territorial.

Organisation du CD

Président :

Gérard BERTIN

Secrétaire :

Jeannette ZANI

Trésorier :

René MESURE

Le Comité en chiffres

47 clubs

+ de 7000 licenciés pour la saison 2014/2015

35 élus au Comité Départemental

1 apprenti salarié depuis octobre 2015

Très bien organisé territorialement, les instances du rugby se partagent les missions en respectant un objectif commun : la promotion du rugby.

Le Comité Départemental de rugby a dans ses missions l'organisation et la promotion de la discipline notamment chez les plus jeunes avec le soutien à la création et à la gestion sportive des écoles de rugby et la mise en place de partenariats avec les milieux scolaires.

Enfin, une mission essentielle du Comité réside dans la formation et le suivi des éducateurs-entraîneurs (1^{er} niveau) et des dirigeants.

L'ÉCOLE DE RUGBY, SOCLE DE L'APPRENTISSAGE

Dès le plus jeune âge (5 ans), l'enfant intègre l'école de rugby et s'initie à la discipline sous forme essentiellement de jeux ludiques où le travail de la motricité est essentiel. Passes, roulades, chandelles... sont à la base des entraînements des tout-petits.

Historiquement, l'école de rugby est ancré dans le milieu ovale. Jusqu'à l'âge de 13 ans (catégorie moins de 14 ans), on ne vous parle pas de club mais d'école de rugby ! Le terme club apparaît alors avec le terme de compétition.

Cette labellisation fédérale démontre la volonté de l'association de « répondre par son organisation, son fonctionnement, ses objectifs, son projet au contenu du slogan « Ecole de rugby, école de la vie » ».

L'école de rugby, obligatoire pour aligner une équipe en compétition, est une reconnaissance et un gage de « qualité » pour les parents, pour les collectivités, pour les milieux scolaires et éducatifs...

Les jeunes de l'école de rugby participent sous différentes formes à des plateaux (triangulaire par ex pour les - 8 ans, - 10 ans, - 12 ans avec le Challenge de l'Avenir) où ils se confrontent à d'autres écoles de rugby et comparent leur apprentissage.



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Par la suite, les jeunes s'orientent vers la compétition et la spécialisation. Les entraînements deviennent alors plus denses et plus exigeants nécessitant une adaptation des jeunes sportifs. Adaptation pas toujours simple qui peut expliquer parfois une perte d'effectif à ces âges.

Les joueurs, comme les dirigeants, les éducateurs, les arbitres, sont aussi formés. Cela se traduit par la possession obligatoire (aux postes de devant) pour chaque joueur d'un passeport technique justifiant le passage de divers tests. Sans ces passeports techniques, pas de match possible.

FORMATION PRÉPONDÉRANTE DANS LE RUGBY

Les éducateurs, **majeurs**, sont formés à la sécurité du sportif notamment avec un passage obligatoire par le PSC1-Secourisme. Différents échelons existent : formateur éducateur, puis éducateur, Brevet Fédéral Ecole de rugby, puis Brevet Fédéral Entraîneur Jeune et enfin le Brevet Fédéral adultes. Là encore, une différence est faite entre l'école de rugby et les équipes compétitives.

Dans le Puy-de-Dôme, en moyenne, on dénombre 11 éducateurs diplômés par club, ce qui est jugé globalement suffisant. Néanmoins, l'effort de formation est maintenu en raison d'un turn-over parfois important chez les éducateurs s'expliquant par la présence de parents parmi ceux-ci ou encore de jeunes atteignant l'âge des études supérieures ou de la vie active.

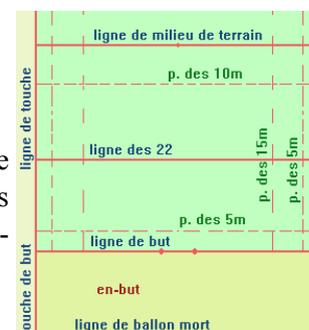
Les arbitres sont également formés très tôt puisque de nombreux matchs sont arbitrés par des jeunes joueurs encadrés par un éducateur (excepté les phases de mêlée arbitrées par l'éducateur).



LE B.A-BA DU RUGBY

La spécificité du rugby, bien entendu c'est de jouer à la main avec un ballon ovale.

L'essentiel du jeu consiste à tenter de faire progresser le ballon vers l'avant, c'est-à-dire l'en-but adverse (en faisant des passes à la main en arrière ; ou au pied), pour marquer des points grâce à un essai (5 points + 2 points pour la transformation), un drop, ou une pénalité (3 points) ; ceci, tout en tentant d'empêcher l'équipe adverse d'en faire autant.



LE RUGBY, CE N'EST PAS QU'À XV !

Le rugby, ce n'est pas que le rugby à XV que l'on a l'habitude de voir à la télévision ou au bord des terrains le dimanche après-midi. Le rugby, ce n'est pas que le rugby de compétition non plus. En effet, il existe plusieurs pratiques qui rendent le rugby et sa pratique accessibles à tous.

Pour preuve, le rugby à 5, en pleine progression, représente une alternative des plus ludiques et accessible à tous. Cette pratique se joue donc à 5, sans contact, en extérieur mais aussi en intérieur.

Trois particularités qui balayent les inquiétudes et les inconvénients qui sont associées au rugby à XV, à savoir :

- ◆ plus de craintes liées aux contacts rudes associés à la pratique du rugby, et permet aux équipes senior (plus de 35 ans) de continuer de pratiquer en toute sécurité (les niveaux disparates entraînent des risques pour la santé des joueurs).
- ◆ une pratique en extérieur comme en intérieur, ainsi en hiver les conditions météorologiques ne comptent plus.
- ◆ 5 joueurs sur le terrain seulement, ce qui facilite la création d'équipes notamment féminines.

VALEURS DU RUGBY

Les valeurs du rugby, respect des partenaires, de l'arbitre, des règles, solidarité, esprit d'équipe, engagement physique, courage, abnégation sont très souvent citées pour décrire le rugby et sa pratique. Elles sont à la base des projets des écoles de rugby et sont reconnues comme un atout par les parents.

Mais au-delà des valeurs classiques du sport collectif, le rugby est un sport de contact (parfois dit « de combat ») où la mixité n'est pas un problème mais au contraire, la mixité poids-taille notamment est fondamentale.



Infos pratiques

Comité Départemental de Rugby

131 rue Verlaine

63100 CLERMONT-FD

☎ 04 73 26 23 13

✉ cd63@comiteauvergne.com

INFOS DU CRIB



**Dirigeants, venez rencontrer des représentants
du CoSMoS, d'UNIFORMATION, du DLA, ...
à l'occasion des 10 ans du CRIB !**

**Rendez-vous à la Maison des Sports de Clermont-Fd, le jeudi 19 novembre 2015 dès 15 h.
3 tables-rondes débats et des stands d'informations tenus par des professionnels seront proposés.**

Cet anniversaire sera célébré tout un après-midi, le 19 novembre, avec l'organisation de trois tables-rondes débats portant sur la formation, la responsabilité et l'emploi associatif. À noter également la tenue de stands d'informations permettant à tous les dirigeants associatifs présents de consulter et questionner ces professionnels rarement rassemblés en un même lieu.

**Rendez-vous à la Maison des Sports de Clermont-Fd (Salle de Conférence)
Place des Bughes (Entrée Nord - rue Cuvier)
Jeudi 19 novembre 2015 de 15 h à 20 h**

Ainsi, vous pourrez rencontrer et surtout échanger avec des représentants du **CoSMoS** (unique syndicat des employeurs du mouvement sportif), **d'UNIFORMATION** (organisme chargé de collecter les fonds de la formation professionnelle continue et de financer la formation des salariés), du **cabinet d'avocats Barthélémy, d'assurance** (Cabinet ARCHER CHAIZY ALLIANZ) ou encore du **DLA**, de la CRESS AUVERGNE...

PROGRAMME DES TABLES-ROUNDES DÉBATS :

La réforme de la formation professionnelle

Dès 15 h 30, 1^{ère} table ronde sur le thème : **La formation professionnelle et la formation des dirigeants dans le milieu associatif**

Les intervenants :

Chrystelle DUCORNAIT, Directrice du C.D.O.S du Puy-de-Dôme, en charge du CRIB
Michel FURET, Dirigeant associatif
François PRADEL, UNIFORMATION (OPCA du mouvement sportif)
CoSMoS (unique syndicat employeur du mouvement sportif)

Les responsabilités des dirigeants associatifs

Dès 17 h, 2nd table ronde sur le thème : **La responsabilité des dirigeants associatifs, quels contrats d'assurance pour l'association ?**

Les intervenants :

Christophe ARCHER, Cabinet ARCHER CHAIZY ALLIANZ
Geneviève SECHAUD, Présidente du C.D.O.S du Puy-de-Dôme
Maître Julien TOURNAIRE, Avocat du Cabinet Barthélémy

La pérennisation de l'emploi associatif

Dès 18 h 30, 3^{ème} table ronde sur le thème : **Les différents emplois associatifs et leur pérennisation.**

Les intervenants :

Timothée BOMMIER, Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme - Conseiller d'Animation sportive
Chrystelle DUCORNAIT, Directrice du C.D.O.S du Puy-de-Dôme, en charge du CRIB
Maryline SURE, Chargée de mission pour le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
CRESS AUVERGNE



CDOS
PUY-DE-DÔME

LE C.D.O.S DU PUY DE DÔME CÉLÈBRE

Les
10
ans



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES
DU PUY-DE-DÔME

Dès 15 h

Stands &
débats

Jeudi 19 novembre 2015

Venez rencontrer
le CoSMoS, UNIFORMATION, un Avocat, une assurance...

Maison des Sports de Clermont-Fd Salle de Conférence

à 15 h 30

La formation professionnelle et la formation
des dirigeants dans le milieu associatif

à 17 h

La responsabilité des dirigeants associatifs,
quels contrats d'assurance ?

à 18 h 30 Les différents emplois associatifs et leur pérennisation



GRATUIT ET OUVERT À TOUS

contact

<http://puydedome.franceolympique.com>

Tél: 04 73 14 09 61



NOUVELLE AIDE À L'EMBAUCHE D'UN PREMIER SALARIÉ POUR LES TPE

Annoncée le 9 juin 2015 par le Premier Ministre, cette mesure est destinée à aider les TPE non employeuses à faire le choix du recrutement. Elle s'applique à toute entreprise qui n'a pas eu d'employé depuis au moins 12 mois, et qui recrute un salarié en CDI ou en CDD de plus de 12 mois.

POUR QUEL TYPE DE RECRUTEMENT ?

Le bénéfice de l'aide financière est réservé à la première embauche d'un salarié en CDI ou CDD de plus de 12 mois.

QUEL EST LE MONTANT ?

Il s'agit d'une aide financière de **4 000 € maximum sur deux ans**.

L'aide est versée à l'échéance de chaque période trimestrielle par l'agence des services et de paiement (ASP), à raison de 500 € maximum par trimestre. Le montant de l'aide est calculé en proportion de la durée du travail du salarié, lorsque cette durée est inférieure au temps plein.

QUAND ?

La mesure est temporaire et s'applique aux contrats dont l'exécution commence entre le 9 juin 2015 et le 8 juin 2016.

EST-CE CUMULABLE AVEC D'AUTRES AIDES ?

Cette aide **n'est pas cumulable** avec une **autre aide de l'Etat** à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi, mais **cumulable** avec **une autre aide à l'embauche** (par exemple avec celle d'une collectivité locale).

COMMENT ?

Le dispositif fait l'objet d'une demande simplifiée dans les six mois suivant la signature du contrat, à l'aide du formulaire en ligne en cliquant ici : [le formulaire de demande "Aide à l'embauche du premier salarié"](#).

Dans les trois mois suivant l'échéance de chaque trimestre, l'employeur transmet, à l'ASP, sous forme dématérialisée une attestation de présence du salarié, permettant de calculer le montant de l'aide (via SYLAE).

Avec le partenariat



Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63 000 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 14 09 61 - ✉ CDOS63@wanadoo.fr

<http://puydedome.franceolympique.com>



Directrice de publication : Geneviève SECHAUD
Rédactrices : Chrystelle DUCORNAIT, Bérangère LAMBERT, Christine MEUNIER, et Estelle VERNET.

Publication : C.D.O.S 63

N° 25 : Novembre 2015 - prix : 0.10 €